L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIÈME MUNICIPALITE. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 8 AVRIL 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance, $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Au terme de l'abonnement on peut user une année. Aucune souscription, soit qu'elle soit acquittée, soit une année d'avance, ne sera considérée comme discontinue de la part de l'éditeur, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Cinq francs par ligne de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce régulière, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le prix est de DIX lignes en moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans à patronage, tout imaginaire de l'état, gérant les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, ou les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, ou les maîtres de nouvelles faisant la commission, 200. Une abonnement ne paient d'avance et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis ou limite 5 à un cent par chaque fois, attendu que pour nombre de

LES ANNONCES sur mariages et décès, les articles pour exciter l'attention du public à des ventes d'immeubles, ou autres articles rangés par des passagers, les annonces sont tous des, du, de devant payer au tant des annonces.

Les annonces qui ne doivent paraître que par intervalles, ou qui ne doivent pas être par cent pour chaque insertion.

Les annonces qui ne doivent pas être publiées, ou qui ne doivent être publiées, jusqu'à ce que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait été reçu.

LES LETTRES et autres objets ouverts pour l'annonce sont publiés, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pour tous les mêmes des prix ci-dessus 150.

LES ANNONCES des candidatures à des emplois publics et à des élections d'une nature politique, paiement double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

FERRY A VAPEUR DE LA 1ère MUNICIPALITE.
Vis-à-vis la Place d'Armes.

Réduction, à 5 cents, du prix de passage.

Pendant toute la saison d'été, le Ferry sera à la disposition du public, depuis la pointe du jour jusqu'à 8 heures du soir, et les dimanches et fêtes, jusqu'à midi.

Les pères de famille qui désireraient voir leur famille se rendre à la Pointe Coupée, pour changer d'air, le plus grand bien avec le plus grande économie, les malades et les personnes qui se trouvent dans un état de santé, ne pourraient trouver un moyen plus économique et plus sûr.

Les personnes qui voudraient passer l'eau avec chevaux et voitures, pour aller à la chasse, le pourront sans le moindre difficulté, les chaînes sur les deux rives seront dans le meilleur état.

PRIX
Pour une personne seule, 5 cents.
Pour un cheval et son cavalier, 20
Pour un cheval et un cabriolet, 25
Pour un cheval et un wagon, 75
Pour chevaux et une voiture, 61 00
Pour un cheval et un cabriolet, 50
Pour les chars de plaisance, les dimanches, 50
20 mars 1844. ROBERT MURPHY.

POUR ST-MARTINVILLE.—Le beau steamer bon ensuite PATRICK HENRY, capitaine R. J. Dorsey, partira pour ce port, ce soir, à 5 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
P. J. PAVY & Co.
8 avr 19, Canal.

POUR LES ATTAKAPAS.—Le steamer bon connu, LEVI WECLIN, capitaine Ed. Wecklin, partira de la Cour et partira samedi, 6 courant, à 10 heures du matin. Pour passage, s'adresser à bord ou à
JOHN HALL.
1, Front Levee

POUR ST. LOUIS, Alton, et le Rivière du Illinois.—Le steamer CONGRESS, capitaine Marsh, est attendu sous peu, et partira aussitôt pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à
HARTWELL, KIDDER & CARMAN.
4 a 44 Poydras

STEAMER HENRY SAY POUR ST. LOUIS.—Le bon steamer, commandé par M. A. Wineland, partira pour le port ci-dessus et les ports intermédiaires, samedi 6 courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN R SHAW & Co. Agents, 24 Poydras

STEAMER ECLIPSE, capitaine J. Wheeler, POUR ST. LOUIS — Ce superbe steamer est attendu, pour repartir immédiatement après son arrivée, pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
JOHN R SHAW & Co. Agents, 24 Poydras

POUR ST. LOUIS.—Le steamer neuf et élégant J. WHITE, capt. J. M. Cox, partira samedi, 6 courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à
JOHN R SHAW & Co. Agents, 24, Poydras

POUR ST-LOUIS.—Le superbe steamer régulier ALEX. HODGE, capitaine C. Brun, après son retour de St. Louis ici respectivement pour le même port et sous-lieutenant, samedi, 13 avril, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à
JOHN R SHAW & Co. Agents, 24 Poydras

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Le joli pacquet du voilier, CINCINNATI, capitaine S. Rose, maintenant en bon état, partira pour ce port, ce jour. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. STANTON & Co.
E. Cognaux Magasin et Lafayette.

POUR CINCINNATI, un bel et beau steamer et prendre des passagers.

POUR NEW-YORK—Mercredi 10 courant—Le superbe et fin voilier, ROMEO, capitaine D. Howell, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 500 balles de coton, ayant des bons arrangements, s'adresser à bord, au capitaine, ou face la Place d'Armes, ou à
FOSDICK & BRO.
7 d 74 Canal.

POUR NEW-YORK—Le beau pacquet YAZOO, capt. James Wilson, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret de 500 balles de coton, ayant des bons arrangements, s'adresser à bord ou à
HULLIN & WOODBURY.
8 av 66, Camp

POUR NEW-YORK—Le beau pacquet DARTMOUTH, capt. G. Eldridge, partira incessamment. Pour fret de 500 balles de coton, ayant des bons arrangements, s'adresser à bord ou à
HULLIN & WOODBURY.
8 av 66, Camp

POUR NEW YORK—La belle goélette A. T. HAMMOND ROY, capitaine Cette, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
T. TOBY & BOGERT, 70 Camp

POUR NEW-YORK—La barque fine voilière GENESEE, capitaine Minett, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, près du pont Pontalba, ou à
T. TOBY & BOGERT, 70 Camp

POUR NEW-YORK—Le goélette THAMES, capitaine Blake, partira sous peu. Pour passage s'adresser à
T. TOBY & BOGERT, 70 Camp

POUR NEW-YORK.—Le navire de voilier, ROSELLA, capitaine Hutchinson, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93, Commerce

POUR NEW YORK—Ligne de packets—Le superbe et fin voilier LEVANT, capt. Whitely, ayant reçu la majeure partie de son chargement, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de bons arrangements, s'adresser à bord de la barque ou à
J. W. STANTON & Co
Encoignure Magasins et Lafayette

POUR NEW YORK—Le brick LORETTO, capitaine Jones, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
T. TOBY & BOGERT.
7 d Camp.

POUR PHILADELPHIE—La barque gaffer A. I. SARAH MAND, capitaine Bailey, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
T. TOBY & BOGERT
8 av 70 Camp

POUR PHILADELPHIE—La belle barque de 1re classe, fort voilier MANDELINE, capt. Shankland, ayant à bord la majeure partie de son cargaison, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant des bons arrangements, s'adresser à
L. H. GALE, 93, Commerce.

POUR BOSTON.—Le bon navire de voilier, YES PASHAM, capt. Crowell, ayant la majeure partie de son cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
L. H. GALE.
93, Commerce.

CHANGE de la Nouvelle-Orléans, des cigares: ce que je gagne Lotto Alexandre, comme suit:
1 de Septembre, de 8 heures, 30 m. (Ancienne, 0 m. Mill.
10 de Septembre, à 8 Tribunes, 8 m. Bonne, 0 m. Mill.
Quant des marchés: Wonderlie, Tête Carrosse, La Venus, Le Mamie, Rosaurel, &c. &c. on bonnes 1[illegible], 1[illegible], 1[illegible] et 1[illegible].

Que Cos Cigares ont été choisis par le comité qui avec beaucoup de soin pendant son dernier voyage à la Havane, ce, ainsi d'avoir quelque très supérieures, et des exotiques qui ont été choisies par quelques fabriques pour une fabrication régulière de mois en mois d'une quantité de cigares en [illegible] pour toujours pouvoir aux besoins des consommateurs.

Les différentes de cette ville et les marchands de la campagne sont invités à venir voir ou les commander et peut-être pour compter sur des prix modérés.
R. JOHNS,
8 avril No. 88, rue Gravier.

COMPTOIRES de la Havane.—20 cahiers contenant 1000 pièces de chacune, rouge par la goélette Alexandre, à vendre par
R. JOHNS,
8 av 88, rue Gravier

SUCRE de la Havane.—20 caisses sucre blanc de qualité et à vendre, en détournement de la goélette Alexandre
R. JOHNS,
8 avril No 88, rue Gravier

CAFÉ de la Havane.—Une caisse café vert, en détournement de la goélette Alexandre et à vendre par
R. JOHNS,
8 av No. 88, rue Gravier

BRODES DE DIABLE.—4 paires de cor neuves avec vis et à vendre par
W FREEMAN & Co. 1[illegible], Tchoupitoulas

OUVRAGES de Charpentes.—65 trays différentes grandeurs à 1 dont à 4 cents, 1 trays carrés, 50 paires moyen de 4 à 6 à Co. de Tchoupitoulas, à vendre par Wilson.
8 av 1[illegible] Tchoupitoulas

EMMAGASINAGE—Le magasin neuf pour [illegible] Rue du Magasin de l'Opéra et Tchoupitoulas, en plus de 1000 pieds carrés, et tout ce qui est nécessaire pour [illegible] à vendre ou pour le prêtage.

Tabac emballé et conservé avec soin, à 4 cents [illegible] par les soins [illegible] Tchoupitoulas.
W EMERSON & Co.

CAFE Laguayra à vendre par
J. SCHMIDT & Co, 88, Nouvelle-Orléans.

CHEVEUX de Sicilienne, [illegible] Camp, à vendre par
SCHMIDT & Co, 88, Nouvelle-Orléans.

HABITANTS SUCRIERS.
BELLE OCCASION.
[illegible] de la ville, sur la [illegible] de M. Lanoux [illegible] 16 courant, à midi et 2 heures.
J. A. RICHARDSON.

POUR LE HAVRE—Le beau navire bremen EVERHARD, capitaine Hanke, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
SCHMIDT & Co
8 av 88, Bienville.

PORTS DU GOLFE.

POUR MATANZAS—La goélette fine voilière ALEXANDER, capitaine Bishop, partira bientôt. Pour fret ou passage, ayant de bons arrangements, s'adresser à bord au Pontoire Tiers du Bac, ou à
T. TOBY & BOGERT.
7 d Camp

POUR VERA-CRUZ—La belle goélette américaine JOHN BARR, capitaine Bissington, partira bientôt prochain. Pour fret ou passage, ayant de superbes arrangements, s'adresser à bord ou à
SCHMIDT & Co.

POUR VERA-CRUZ—Le fort voilier, pacquet américain, NEW-YORK, capt. Hosking, partira incessamment. Pour passage, ayant de superbes arrangements, s'adresser à bord ou à
SCHMIDT & Co.

POUR VERA-CRUZ—Le navire américain de 1re classe NEW YORK, capt. Hosking, partira incessamment. Pour passage, s'adresser à bord ou à
SCHMIDT & Co.

A Compagnie d'Assurance mutuelle de New York. Le conformément aux dispositions de sa charte, (section 12) la compagnie donne avis que le dividende de 10 pour cent reçu pour l'année expirant le 17 décembre 1843 était de 94,647,17

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE.

Le montant de primes demeurant bénéficiaires pour l'année. Etat de

Le montant des pertes et frais étant de	809,100
Bénéfices nets de la compagnie pour l'année 1843,	136,013
Bénéfice net de la Compagnie pour l'année 1842,	134,914
Bénéfice net de la Compagnie pour l'année 1841,	99,737
Bénéfices nets de la Compagnie pour l'année 1840,	67,977
Total pour 4 ans,	507,640

Et la Compagnie établit le dividende qu'elle a fait les bénéfices nets comme suit, savoir:

Dans la ville de New-York, s.p. et water	Au Prix	val. a	Pr. ct.
Fonds de l'Etat de N York 5 pour cent.	9,7,000	90,204	10,000
Fonds de l'Etat de N York 6 pour cent.	10,000	10,100	0,987
Fonds de l'Etat de N York, 6 1/2 pour cent.	10,000	10,675	10,700
Fonds de l'Etat de N York, 7 pour cent.	10,000	10,725	11,000
Fond de l'Etat de N York, 7 pour cent.	17,000	18,000	12,010
	69,000	70,721	64,000
Bonds et hypothèques sur propriétés bien situées dans la ville de New York			330,000
Bonds et hypothèques sur propriétés bien situées dans l'Etat de New-York			10,000
A quoi il faut ajouter le montant en caisse de la compagnie au 17 déc 1843.			92,811
Billets recevables.			110,000

Et il est 50 pour primes de polices non expirées et encore l'incendie, 1/2 pour cent, émises pour lesquelles le comptant et les billets ne sont pas encore collectés, et 50 dans les mains de l'agent. 47,344

Total 691,811

Le président et les administrateurs ont déclaré un dividende de vingt un pour cent sur les primes demeurant bénéficiaires pour l'année expirée le 31 décembre, pour quelques certificats d'inscription revenant dans pour les assurer à ceux auxquels ils sont dus le 1er février prochain.

Et le président et les administrateurs ont aussi déclaré un dividende de six pour cent sur l'inscription des ans, 1840, 1841 et 1842 payable comme le 1 janvier prochain.

Par ordre du bureau
JOB E. COLLINS, Secrétaire.

Administrateurs:
Zebedee Cook, jar. Nathaniel F. Deas,
Dulien C. Verplanck, Nathaniel W. Merrill,
Robert B. Minturn, William S. Jaquewath,
Fletcher Park, Caleb Bartlett,
Charles H. Russell, Charles H. Marshall,
Andrew F. Pilot, Adam Norrie,
David Hadden, Mortimer Livingston,
John D'Wolf Jun. Nathaniel Weed,
Herman Oelrichs, Joseph Blunt,
Alfred Pell, J. De Peyster Ogden,
Henry W. Hicks, F. Cutbert.
Francis B. Ruggles.

ZEBEDEE COOK Jar. President.
ALFRED PELL, Vice Président.

Donc, toutes les personnes qui se sont assurées à la Compagnie d'ASSURANCE MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE, étendue que l'agent de cette Compagnie est en VILLE, sont priées de venir chez lui

VINGT ET UN POUR CENT.

Les certificats d'inscription pour lesquels il est dû, seront reçus et seront payés à bureau de la Compagnie, au bureau de l'Agence, 27, rue du Camp, où on continuera à recevoir des assurances sur risques de la mer, du fleuve et du feu aux taux réguliers de prime. Les personnes qui se feront assurer seront dûs à la PROBATA proportionnel à la SOMME DE LEUR PART DE LA COMPAGNIE pour l'année 1843.
8 fév—60 THOMAS A. ADAMS.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

LA Compagnie d'Assurance de New-York (Corporation) [illegible] contre l'incendie, a établi une agence à la ville de la Nouvelle-Orléans et prête actuellement à assurer les maisons et les marchandises contre les pertes ou les dommages causés par le feu.

CAPITAL $200,000, payés en plein et placés en lieu sûr.

Toutes les pertes seront entières et remboursées avec la même libéralité qu'à toujours caractérisé d'ailleurs cette Compagnie.

J. SMITH ROGERS, président.
R. W. MARTIN, secrétaire.
Directeurs:

J. Smith Rogers,	Henry Parish
James Bryan,	Reuben Withers,
James McBride,	William Scott,
John Adams,	Ferdinand Bryden,
John Duguid,	Peter J. Norrie,
Gustav Schwabacher,	Richard Ivers,
Joseph Kornchen,	C. V. R. Roosevelt,
John J. Palmer,	George T. Pellew,
Peter Lorillard,	William Colgate,
James McCall,	Lowell Holbrook,
Robert McCready,	Caleb Rand,
E. D. Harthut,	

CHARLES J. MARTIN,
Agent, 27, Camp.

SAMUEL D. KING, agent pour tout ce qui concerne les terres publiques et les réclamations litigieuses de tout genre, c'est vous de donner vous-même attention aux affaires qui lui sont confiées (une auxquels il est spécialement) pour un bureau de agence du gouvernement pour obtenir les titre légal aux terres en vertu des lois de l'Etat, réclamation, soit par achat, ou le remboursement de sommes payées par erreur, pouvant s'adresser à lui, franc de port.

Bâtiments—Col. R. Carter Nicholas, MM. Louis Janin, L. Mathieu, Joseph Chetel, et A. Sidney Lewis.
8 mars 1m.3p

EN débarquement de Levant, venant du Havre: et enfant, chapeaux de paille pour dames, [illegible] bonne grande pour chapeaux, rubans satinés, cordons [illegible], bonnes pour [illegible], bordées, gants et manchons en [illegible], chemises pour dames et pour hommes, gants et d'Ecosse pour dames et pour hommes, gants et d'Ecosse pour [illegible], [illegible] de soie noire et couleur, [illegible] de soie pour dames, étoffe noire, noir et couleur, [illegible], lacets de soie noire et couleur, pour hommes, bonnes longues en soie et en coton, vous [illegible] de Wigs, gilets de soie noire et bretons, [illegible] de [illegible], [illegible] et [illegible], à vendre par
TALAMON FRERES, 41, rue Conti.

[illegible] complètement en magasins [illegible] fraîches, parfumerie de Mempelay, [illegible] de Dominé de Rouen, [illegible] et [illegible], procédés pour queues de billard et généralement [illegible] de Paris.
F. & J. LACOSTE, rue Royale 3m.

FONT aujourd'hui l'ouverture de leur magasin d'été et qu'ils viennent de recevoir par le navire Don Léon, arrivé de Bordeaux.

Leur assortiment se compose de jaconas, batistes, indiennes, [illegible] jaconas (nouveauté), mousse de drap [illegible], [illegible] 31 façon, blanc et couleur, indiennes à mouchoirs, [illegible], bonnets [illegible] et mode, parfumerie de toutes sortes, [illegible] fil pour hommes, et une quantité d'autres objets.

Ainsi [illegible] d'abonnement et tout par le navire MOLLIS, [illegible] St. Emilien, [illegible] St. Jaques et de Kerbjoc Bidoux, et un assortiment de toutes sortes et à vendre.
11 mars

MAGASINS [illegible] Les soussignés offrent à vendre: [illegible] de blanc de toutes sortes, [illegible] de [illegible], [illegible] et demi-couleurs; [illegible] de [illegible] et [illegible] [illegible] de [illegible], [illegible] de [illegible], [illegible] de [illegible],